

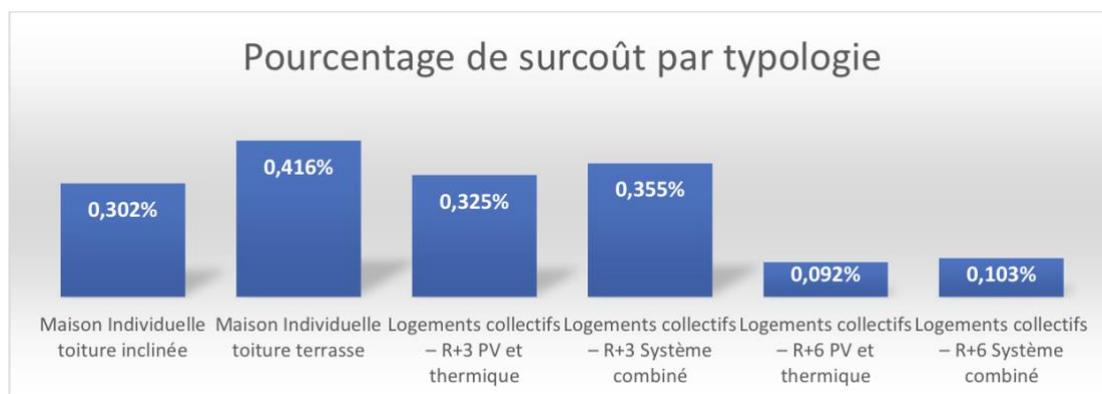
Paris, le 23 novembre 2020

Bâtiments « Prêts au Solaire » : Enerplan démontre le coût dérisoire pour le neuf

Alors que les discussions et les arbitrages se poursuivent sur la future réglementation environnementale, Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire a partagé à la rentrée avec le Ministère du Logement et celui de la Transition Écologique les résultats d'une étude portant sur le coût additionnel du « prêt au solaire », c'est à dire de prévoir que tout bâtiment neuf puisse accueillir facilement par la suite une installation solaire sur son toit.

Menée par le bureau d'ingénierie Cardonnel, l'étude des surcoûts à la construction pour un bâtiment « prêt au solaire » a pris en compte la nécessité d'avoir des structures suffisamment dimensionnées pour accueillir les panneaux solaires, l'étanchéité de toiture, la mise en place de fourreaux pour passer les câbles ou tuyaux nécessaires à une installation photovoltaïque ou thermique, la conformité de l'isolation et la réalisation d'une étude d'ombrage. Le résultat est sans appel : au plus, permettre au bâtiment d'être solarisé à terme représente un surcoût de 0,4% pour une maison individuelle et 0,3% pour un petit immeuble collectif.

Les enseignements en sont donc très clairs : prévoir dès la construction que le toit pourra être solarisé représente un surcoût minime.



Pour Laetitia Brottier, Vice-Présidente Solaire et Bâtiment d'Enerplan, « *la future réglementation environnementale a fait l'impasse sur le bâtiment à énergie positive, nous en prenons acte. Mais la France ne peut se permettre d'accumuler les retards, et peut dès à présent appliquer un principe simple : à défaut d'être solarisé à sa construction, un nouveau bâtiment doit pouvoir l'être à moindre coût. En 2020, c'est une question de bon sens : tout bâtiment doit pouvoir produire chaleur ou électricité grâce au soleil. Le permettre ne coûte que très peu. Qu'attendons-nous pour l'inscrire dans la réglementation ?* ».

Retrouvez l'étude de Cardonnel Ingénierie sur le site d'Enerplan <https://www.enerplan.asso.fr/re-2020-etude-du-surcou-t-de-ba-timents-pre-ts-a-solariser>

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Martine Lousseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amqpresse.com / martine@lousseure.com